



N° 13
OCTOBRE
2011

EDITORIAL

UNE RENTREE STUDIEUSE

Chacun de nous « a fait sa rentrée ». La détente, les vacances, le soleil, la mer ou la montagne, les bons moments en famille ou entre amis ne sont plus que des souvenirs !

La rentrée scolaire a été, elle, marquée par une ouverture de classe. Même si elle génère un surcroît de travail pour les employés communaux, une ouverture de classe reste une bonne nouvelle pour un village comme le nôtre. Elle est synonyme de jeunesse, de dynamisme, de vie, d'éveil.

Une rentrée également studieuse pour l'équipe municipale.

En effet, certains projets que nous pouvions espérer voir sur les rails prennent un peu de retard comme :

- la réhabilitation de la Halle du Buis où, suite à l'appel d'offre certains lots ont été déclarés infructueux, ce qui engendrera un retard d'environ 2 mois et demi.
- les logements sociaux dont le permis de construire sera certainement déposé à l'heure où vous nous lisez.
- l'entrée nord-est qui, après de nombreuses et quelquefois laborieuses négociations voit se dessiner une issue consensuelle entre les idées des propriétaires et celles de la Mairie.

Un projet important comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) monte en puissance. Il devra mobiliser l'énergie de l'ensemble du Conseil Municipal et je l'espère aussi des Buissards pour définir le St Blaise du Buis de demain. Nous avons déjà eu une première rencontre avec la population et j'espère que vous resterez mobilisés par l'enjeu de cette démarche.

Sans oublier les réflexions et les projets, moins en vue, mais tout aussi « énergivores » pour les conseillers municipaux : le Relais Assistantes Maternelles (RAM), les travaux de voirie... Heureusement l'équipe reste globalement motivée et, fin 2011, nous aurons un bilan clair sur ces différents projets. Merci à tous ceux qui font avancer notre village.

Le Maire, Gérard Jacolin

ACTIVITES MUNICIPALES

PLU

L'équipe municipale a décidé de réviser le Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Simple changement de dénomination ? Non, un PLU est avant tout un projet concerté d'aménagement du territoire qui prend en compte les problématiques actuelles, mais surtout futures. L'environnement est une composante essentielle du PLU. Préserver les espaces naturels et agricoles, optimiser la consommation de l'espace pour l'urbanisation, réduire les émissions de gaz à effet de serre liés aux bâtiments et aux déplacements : voilà quelques enjeux que nous vous invitons à découvrir et débattre tout au long de l'élaboration du PLU. Après la phase de diagnostic présentée aux personnes publiques associées (communes voisines, services de l'Etat, du Conseil Général, Chambre d'Agriculture, ...) puis en réunion publique le 22 septembre, la prochaine phase consistera à élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), c'est-à-dire le « cœur du PLU », le projet politique. Votre avis nous intéresse alors n'hésitez pas à nous en faire part, lors des réunions publiques, par le biais du registre de concertation du public disponible en Mairie ou encore par courrier.

ENTREE NORD-EST

L'étude d'aménagement du coteau de l'entrée Nord-Est arrive au terme de sa phase préliminaire. Cet été, nous avons rencontré, collectivement puis individuellement, tous les propriétaires pour leur présenter les esquisses et recueillir leurs avis. Il s'agit maintenant de valider le montage opérationnel qui permettra de définir précisément le coût et le phasage des travaux, ainsi que les modalités de financement des équipements (voiries, parking, réseaux, foncier, aménagements paysagers, placettes, ...). Nous pourrions très prochainement vous présenter ce projet finalisé.

TRAVAUX D'ETE : VOIERIE ROUTE DU CHATELARD

Le chantier estival s'est déroulé au Chatelard, de la route du Pont du Bœuf à la maison Eymine. Cette voie est commune à Réaumont et St Blaise. Les dépenses sont également réparties : enfouissement des réseaux EDF, Télécom et éclairage public. En accord avec les deux mairies, le choix des lampadaires est identique à ceux posés à St Blaise. Une subvention est accordée par le syndicat d'électricité de l'Isère (SEDI, ex-SE 38). A l'issue de ces travaux en cours, poteaux et câbles électriques enlevés, la route sera refaite en enrobé avant les mois d'hiver si le temps le permet.

CONSEIL MUNICIPAL

■ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

Séance du 17 juin 2011

- **Désignation des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs :** Sont élus à l'unanimité : Délégués : Gérard Jacolin, Joël Soulard, Marie-Christine Godet. Suppléants : Claude Jacolin, Françoise Truffier-Blanc, Pierre Barbian ;

- **Lancement de la procédure de consultation** pour les travaux de réhabilitation de la Halle du buis ;

- **Lancement de l'enquête publique** en vue de la désaffectation à l'usage du public pour aliénation d'une partie du chemin rural du Ferrat, liée à l'aménagement de la Zone Artisanale du Talamud par le Pays Voironnais ;

- **Motion de soutien** au futur hôpital de Voiron.

Séance du 21 juillet 2011

- **Attribution des subventions aux associations au titre de 2011 :** Buis'Art: 200 €, Espoir Club : 1.300 €, Basket Club St Blaise/La Murette : 1.300 €, Gymnastique Volontaire : 250 €, ACCA (Chasse) : 230€, Amicale Boule : 230 €, Contact et Loisirs: 310 €, Sou des Ecoles : 2.134 €, Côté Jardin: 200€, Association des Donneurs de Sang Région Voironnaise : 50 €, Pays d'Art et d'Histoire 16€, Sport Adapté du Voironnais (exceptionnel) 50 € - **Total : 6.270 euros**

- **Tarifs cantine/garderie pour l'année scolaire 2011/2012 :** 4,54€/ticket de cantine et 1,05 €/ticket de garderie ;

- **Adoption des actions 2011** réalisées sur le site ENS (Espace Naturel Sensible) Côte Manin ;

- **Conclusion de l'enquête publique** en vue de la désaffectation à l'usage du public pour aliénation d'une partie du chemin rural du Ferrat sis « Z.A. du Talamud » ;

- **Renouvellement convention avec la Murette** pour l'utilisation de la salle Parménie par l'association Eclad'Anse pour l'année scolaire 2011/2012 ;

- **Signature d'une convention de mise à disposition** de la halle du Buis à RÉAUMONT ANIMATION pour le marché de Noël ;

- **Constitution d'un groupe de travail pour l'accessibilité des voiries aux personnes handicapées :** Pierre BARBIAN, Claude JACOLIN, Jean-François CHAMPON-VACHOT ;

- **Demande de désaffectation du logement vacant d'instituteur** situé au-dessus des classes de la vieille école en vue de la réhabilitation en logement social.

VIE DU VILLAGE

■ 4ème FORUM DES ASSOCIATIONS

Ambiance sereine pour la quatrième édition du forum. Les associations ont pu recueillir des inscriptions et rencontrer les nouveaux habitants. Bonne humeur et convivialité étaient de la partie.



■ PIQUE-NIQUE PLUVIEUX, PIQUE-NIQUE HEUREUX



Nous l'avons vérifié en ce dimanche 4 septembre où une bonne soixantaine de Buissards se sont rassemblés autour d'un déjeuner. Chacun a ouvert son panier de victuailles et l'a partagé en toute simplicité dans la Halle du Buis en raison de la pluie. Petits et grands étaient heureux de se retrouver après la trêve estivale. Ce fut un moment convivial agréable initié par la Commission Animation.

■ UNE 5ème CLASSE A SAINT BLAISE !

Le 05 septembre, 128 élèves ont fait leur rentrée à l'école primaire du village, tandis que 72 enfants étaient accueillis à la maternelle de Réaumont, soit 200 élèves pour le regroupement pédagogique !

Madame Entraygues, toujours directrice de l'école primaire a en charge les 23 CP avec Madame



Guérineau qui la décharge le vendredi et s'occupe par ailleurs des 24 CE1 avec Madame Zamai. La nouvelle enseignante, Madame Delaigue a un double niveau CE1-CE2 dont l'effectif est de 25 élèves. Quant aux 56 CM1-CM2, ils se répartissent en 2 groupes de 28 pris en charge par Mesdames Dangremont-Lebbar d'une part et Carmantrant et Fornalik-Cabau d'autre part.

Pour accueillir tout ce petit monde, la municipalité a mis à disposition des professeurs une nouvelle classe dont les travaux ont été achevés l'année dernière dans l'ancien bâtiment. Heureusement, lors du projet de réhabilitation du groupe scolaire, l'analyse de l'évolution des effectifs avait mis en évidence ce besoin. C'est donc dans de bonnes conditions que les enfants et l'équipe enseignante ont repris le chemin de l'école. Nous leur souhaitons à tous une excellente année scolaire !

PAYS VOIRONNAIS

■ UNE NOUVELLE TAXE SUR VOTRE FACTURE D'ELECTRICITE EN 2012

1/ **Depuis de nombreuses années**, les conseils municipaux des communes pouvaient voter une Taxe Locale d'Electricité (TLE). Cette taxe était facultative et 80 % était reversé sur le budget communal. Les conseillers municipaux successifs de Saint Blaise du Buis n'ont jamais voulu imposer cette taxe aux Buissards. Par contre, si vous regardez votre facture d'électricité, vous noterez néanmoins une « taxe locale ». Celle-ci correspond à une imposition faite par le Département (4% du montant HT de votre facture : consommation et abonnement).

2/ **Une directive européenne** de 2003 portant sur la taxation des produits énergétiques et d'électricité, impose aux Etats d'introduire dans leur législation une taxe sur l'électricité payée PAR TOUS et assise, non pas sur le montant de la facture, mais sur le volume (KWh) d'électricité consommé. En conséquence, la France a légiféré et la loi NOME du 7 décembre 2010 a réformé la Taxe Locale sur l'Electricité avec application au 1er janvier 2012.

3/ **Quelles sont les conséquences pour les Buissards ?** Cette taxe en 2012 apparaîtra sur vos factures sous l'appellation Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE).

4/ **A quoi servira la taxe que vous aurez payé ?** Votre fournisseur d'électricité reversera la totalité de la taxe perçue, non pas à la commune, mais au Syndicat des Energies Départemental de l'Isère (SEDI, ex SE38), organisme qui assure à la place des communes la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification (renforcement, enfouissement des réseaux). Ce syndicat en contre partie subventionnera en totalité ou partiellement les travaux effectués à Saint Blaise.

5/ **Combien va vous coûter cette taxe en 2012 ?** Le mode de calcul est complexe. Il tient compte de divers critères : d'un coefficient voté par le SEDI (8,12), d'un coefficient voté par le Département (4), d'un tarif du KWh fixé par la loi (0,00075 euro) et du nombre de KWh consommé chez vous. La formule pour calculer votre taxe sera la suivante : (coef SEDI + coef Départemental) X 0,00075 Euro X nombre de KWh consommé.

Exemple : vous avez consommé 8000 KWh, votre taxe s'élèvera à (8,12 + 4) X 0,00075 X 8000 KWh = 72,72 Euros.

QUOI DE NEUF

■ 16 JUILLET 2011 : UNE PENSEE POUR PAULETTE COLLAJET



Le 16 juillet une journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « justes » de France a eu lieu. Rappelons que le 16 juillet correspond à l'arrestation de juifs la plus massive réalisée pendant la seconde guerre mondiale - la rafle du Vel d'Hiv : plus de 13000 déportés sur le camp d'Auschwitz parmi lesquels 25 adultes et quelques enfants survivront ! Souvenons-nous de ces milliers d'innocents, victimes des persécutions et honorons aussi les « justes » de France, toutes ces personnes qui, grâce à leur courage ont sauvé des vies, telle Paulette Collavet, institutrice dans notre village (cf. article Petit Echo n° 7 d'avril 2010). Pour reprendre les termes de Marc Laffineur, « A une époque où le spectre du communautarisme resurgit sous d'autres formes, il revient à chacun d'entre nous de se déterminer, en conscience, afin que la tolérance, le respect de l'autre et la justice demeurent ces idéaux avec lesquels on ne transige pas ».

■ ST BLAISE / REAUMONT : LES AGENTS COMMUNAUX SONT FORMES AUX PREMIERS SECOURS

Ce lundi 29 août, le personnel communal de St Blaise du Buis s'est réuni avec celui de Réaumont pour une formation intercommunale PSC1 « Prévention et Secours Civique de niveau 1 » organisée avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Isère. Une journée très instructive animée par des moniteurs, tous sapeurs-pompiers qualifiés, lors de laquelle les agents communaux ont pu appréhender les gestes vitaux. En cas d'accident, ils sont les premiers maillons de la chaîne de secours.



VIE ASSOCIATIVE

■ ACCA



La chasse a repris le 11 septembre. Les chasseurs peuvent à nouveau pratiquer leur sport favori. Il faut savoir que la chasse dure 4 mois au cours desquels le territoire est à partager avec randonneurs, joggeurs et vététistes. Pour la sécurité de tous, nous vous invitons à respecter les panneaux annonçant des battues « Tir par balles » installés à l'entrée des chemins. Des dépliants réalisés par la Fédération des chasseurs destinés à mieux connaître la pratique de la chasse et favoriser

une bonne entente entre tous sont disponibles en mairie. Partageons et respectons la nature, car elle reste précieuse et fragile.

■ BUIS'ART

Une nouvelle rentrée et avec elle, reprennent vie crayons, couleurs, pinceaux, palettes....pour le plus grand plaisir de tous les adhérents de Buis'Art. L'été a été parfois l'occasion de rencontres, de découvertes, d'images qui vont maintenant retrouver vie sur la toile ou le papier des artistes ! L'association reprend donc ses différentes activités : dessin, aquarelle, techniques mixtes pour débutants comme pour plus confirmés. Les conférences de l'histoire de l'art, comme les années précédentes auront lieu le samedi matin aux dates suivantes: 22/10 - 26/11 - 28/1 et 17/3. Tarif: 11 Euros pour les non adhérents, 7 Euros pour les adhérents. En ce qui concerne l'adhésion des jeunes (collégiens), l'association est habilitée à utiliser les chèques jeunes. Merci à toutes les bonnes volontés qui, de près ou de loin, permettent que notre association participe cette année encore à la vie sociale et culturelle de Saint Blaise.



CALENDRIER DES FÊTES DE ST BLAISE

OCTOBRE

22 : Conférence Histoire de l'Art - Salle la Sure

NOVEMBRE

5 : Conférence Livre à Vous - Salle la Sure
11 : Commémoration Armistice 1^{ère} Guerre Mondiale - Monument aux Morts
26 : Conférence Histoire de l'Art - Salle la Sure
27 : Concert de clarinettes - Eglise

DÉCEMBRE

2 & 3 : Téléthon
18 : Marché de Noël et vente d'huîtres
Halle du Buis

CHEZ NOS VOISINS

OCTOBRE

15 : Collecte de vêtements et de bibelots en faveur d'Emmaüs - Réaumont
22 & 23 : 15^{ème} Festival de l'Arbre - Réaumont
30 : Don du Sang - La Murette

NOVEMBRE

20 : Bourse aux jouets et articles puériculture - Réaumont

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

Kalvin Philippe Roland CHAPPAZ
né le 25 juillet 2011
Théo Marius PERFETTI né le 23 août 2011
Elsa Anny Monique DEGRUGILLIER
née le 14 septembre 2011
Alizée Christine Marcelle PEREZ
née le 23 septembre 2011

Ils se sont dits « oui » :

Alexandre SEIBERT et Sandrine DUPONT
le 25 juin 2011
Alexis CAZALS et Aurélie MARION
le 2 juillet 2011
Hervé COELHO-MANDÈS
et Bernadette GIAUFRET le 9 juillet 2011
Florent BOIRON et Carine HILAIRE
le 16 juillet 2011
Eric TOURNIER et Martine
GARNIER-THOMAS le 22 juillet 2011
Fouad MAJID et Hanane MAHSAS
le 10 septembre 2011

Ils nous ont quittés :

Firmin AYMARD le 20 juin 2011
Marie-Louise FUZIER-PERRIN
veuve PERRIN le 3 septembre 2011
Marie Joséphine COLOMB
veuve BOULORD le 9 septembre 2011
Claudine QUENTIN épouse BRAIN
le 22 septembre 2011

UTILE

■ WWW.COVOITURAGE-PAYSVOIRONNAIS.COM

Pour des besoins de déplacements auxquels le transport en commun ne peut répondre, le site de covoiturage du Pays Voironnais www.covoiturage-paysvoironnais.com a été enrichi, c'est l'occasion rêvée pour trouver des covoitureurs ! Simple, pratique, gratuit et facile d'utilisation, ce site permet une mise en relation des personnes désirant covoiturer pour des trajets réguliers ou ponctuels !



VIE ASSOCIATIVE

■ TENNIS



L'assemblée générale s'est tenue mardi 7 septembre 2011 en présence d'une trentaine de personnes.

La pratique de loisir reste l'objectif de la section Tennis. Cependant les cours proposés le mardi soir avec un moniteur diplômé (P Jeanneret) ont pour objectif de permettre aux pratiquants de progresser.

Le tennis à St Blaise se porte bien : 51 joueurs inscrits. Les cotisations, la subvention de l'Espoir club, et les sponsors apportent l'aide financière qui permet de maintenir notre politique d'ouverture. Une augmentation du tarif des cours et des stages a été votée afin de permettre l'équilibre du budget. Le bureau est modifié comme suit : Présidente A.M. Laclau, Trésorière E. Brun, Secrétaire M. Buisson, Membres : J. Mendoza, N. Thielens, H. Jacolin, O. Jacolin.

■ TENNIS DE TABLE

La reprise du Tennis de table s'est effectuée le mercredi 7 septembre sur Charnècles et le jeudi 8 septembre sur Saint Blaise du Buis. Les créneaux d'entraînements sont les suivants : Jeudi Jeunes 18h - 19h30, Adultes 19h30 - 21h30 à Saint Blaise du Buis ; Mercredi Jeunes 17h - 19h et Vendredi Adultes 20h-22h au gymnase de Charnècles. Pour tout autre renseignement <http://ping.ecsb.free.fr/>

ALERTE «DÉMARCHAGE À DOMICILE»

Le Maire tient à préciser qu'il ne peut porter atteinte à la liberté de commerce. Toutefois il n'a donné et ne donnera aucune autorisation. Donc personne ne peut se présenter chez vous avec l'aval de la mairie. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour nous prévenir !

■ HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 15h à 18h
Vendredi de 16h à 19h
Tél : 04.76.65.65.00
Fax : 04.76.05.39.62
E-mail : m.stblaise@wanadoo.fr

UTILE

■ PARENT, PROFESSIONNEL OU BENEVOLE OEUVRANT DANS LE CHAMP DE LA PARENTALITE

Le site du Réaap38 - Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents de l'Isère - est désormais en ligne : www.reaap38.fr Le REAAP38 a pour objectif principal de mettre à la disposition des parents des services et des moyens leur permettant de trouver des réponses aux questions qu'ils se posent en tant que premiers éducateurs de leurs enfants. Ce réseau rassemble tous les acteurs du soutien à la fonction parentale, élus, bénévoles et professionnels, associatifs et institutionnels qui développent des actions conçues avec et pour les parents en valorisant leurs compétences. Faire connaître ces actions (groupes de parole, conférences, temps d'échanges et de réflexion etc.), informer sur l'actualité du réseau, créer du lien, favoriser une dynamique au niveau du département, tels sont les objectifs de ce site.



■ SERVICE PUBLIC : CONNAISSEZ-VOUS L'AGEDEN, L'ESPACE INFO ENERGIE DU DEPARTEMENT DE L'ISERE ?

Quel type de chauffage utiliser ? Comment réhabiliter mon habitation pour consommer moins ? Comment choisir mon isolation ? Comment choisir mes appareils électroménagers ? Quelle énergie renouvelable pour quelle utilisation ? La mission des Espaces Information Energie est d'assurer un service gratuit, neutre et indépendant, en donnant priorité à la maîtrise des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables. Les conseillers de l'AGEDEN vous reçoivent, au téléphone ou sur rendez-vous, à leur permanence sur Grenoble, Bourgoin Jallieu ou près de chez vous à l'occasion de permanences décentralisées.



Informations pratiques / Contact : AGEDEN - Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables en Isère. Grenoble : Le Trident - Bâtiment A - 34 avenue de l'Europe. Bourgoin Jallieu : Centre commercial Champfleuri. Tél : 04 76 23 53 50 - Fax : 04 76 23 53 51.

Email : infoenergie@ageden.org - <http://www.ageden.org>

